



Mairie de Nant

Place du Claux
12230 NANT

Nant, le 10/10/2024

Mesdames, Messieurs,

La prochaine séance du Conseil Municipal de la commune de Nant se tiendra
le mercredi 16 octobre 2024 à 18h dans le « petit hall ».

Ordre du jour du Conseil Municipal :

1. Nomination du secrétaire de séance ; délibération
2. Approbation PV du conseil précédent ;
3. Décisions du Maire ;
Ressources humaines :
4. Filière technique – Ecole : Création d'emploi modification horaire ; délibération
5. Administration : Création d'un emploi permanent de secrétaire général de mairie ; délibération
6. Centre de Gestion de l'Aveyron – Convention Retraite et invalidité, délibération
7. BAFA Citoyen ; délibération
FINANCES
8. Plan de financement Subventions « Hôtel de ville » ; délibérations
9. Plan de financement Subventions « École du Roc Nantais » ; délibérations
10. Budget communal 2024 : Décision modificative ; délibération
11. Subventions aux associations ; délibération
12. Subventions exceptionnelles ; délibération
13. Tarif location appartement des Liquisses ; délibération
14. Hôtel de ville : Crédit relais en attente des subventions et du FCTVA

Questions diverses / information du Maire

Veillez agréer, Mesdames, Messieurs les membres du Conseil, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Le Maire,
Richard FIOL



Selon l'article L2121-17 du CGCT « Si, après une première convocation régulièrement faite selon les dispositions des articles L. 2121-10 à L. 2121-12, ce quorum n'est pas atteint, le conseil municipal est à nouveau convoqué à trois jours au moins d'intervalle. Il délibère alors valablement sans condition de quorum ».